

## Etape de concertation préalable pour l'aménagement d'une Z.A.C. au Jas de Beaumont

### Avis donné par l'AAQM sur le registre de concertation mis à disposition au centre technique municipal

La réunion publique du 27/11/2006 et les ateliers thématiques du 08/12/2006, auxquels nous avons participé, ont permis de situer la proposition d'aménagement en Z.A.C du quartier du jas de Beaumont à un très haut niveau. Les enjeux pour la commune de Pertuis sont importants et l'impact du projet déborde très largement de la zone envisagée.

Pour pouvoir évaluer la faisabilité et la pertinence de ce projet, nous nous permettons de mentionner les deux points suivants :

- Dans un contexte d'enclavement de la ville, avec des difficultés de circulation croissantes **la gestion des flux entrants et sortants** de cette zone n'est pas abordée dans l'étude de faisabilité. Les principales voies d'accès sont saturées (RD 973 et Boulevard des jardins) et le seul projet en cours pour le désenclavement de la ville (Pertuis-Villelaure-Cadenet) voit son échéance sans cesse repoussée (2012 au mieux).
- Une augmentation importante de la population suppose un réexamen des infrastructures existantes. Dans le contexte financier actuel de la ville, **la prise en compte des coûts externes** n'apparaît pas dans l'étude de faisabilité.

Pour l'heure, les documents et renseignements mis à notre disposition ne permettent pas de comprendre comment cet aménagement pourrait s'inscrire dans un développement cohérent et maîtrisé de l'urbanisation de la ville. Nous souhaitons que les deux points mentionnés ci-dessus fassent pleinement partie des thèmes de l'étude de faisabilité.

Hervé Daudé  
Président

Philippe Bruguera  
Vice-Président

Jacqueline Tinon-Serin  
Trésorière

